

Association Culturelle Saint Clair

Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 28 JANVIER 2022

EXERCICE 2021

Adresse : FREMAINVILLE 95450

Tél : 01 34 75 46 73

Le 28 Janvier 2022, à 20H30, les membres de l'Association Culturelle St Clair se sont réunis à la maison du village de FREMAINVILLE, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la présidente.

En raison du contexte épidémique Covid, le **protocole sanitaire** suivant a été mis en place avec l'accord de la mairie, propriétaire de la salle :

- jauge : 1/3 de la capacité d'accueil soit 30 personnes
- vérification du pass sanitaire
- port du masque obligatoire
- gel hydroalcoolique
- chaises placées à 1m de distance et en quinconce
- suppression du pot de l'amitié à l'issue de la réunion.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, consignée avec les pouvoirs.

L'Assemblée était présidée par Mme Yolande GUILOINEAU, présidente en exercice de l'association. Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Mme ABGRALL-LEVY Martine, secrétaire de l'association.

Mme MOSER et Mme FRAISSE, administratrices, ont été désignées comme scrutatrices.

Aucun quorum n'étant exigé par les statuts, l'assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Tarif de l'adhésion 2022
- Orientations 2022
- Rapport financier
- Questions diverses
- Election des membres au Conseil d'Administration

Il a été fait lecture des différents rapports : moral, d'activités, financier ainsi que des orientations pour 2022.

Les documents élaborés pour chaque point porté à l'ordre du jour sont annexés à ce procès-verbal.

A l'issue du débat entre les membres sur chaque point, la présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour.

Il est rappelé que les délibérations sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, conformément à l'article 10 des statuts.

Nombre de votants : 8 présents – 20 représentés = 28 votants / 100 adhérents

Rapport moral

Lors du débat, les éléments suivants ont été avancés : Néant

Pour : 28

Abstentions : 0

Contre : 0

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité des votants.

Rapport d'activités 2021

Lors du débat, les éléments suivants ont été avancés : Néant

Pour : 28

Abstentions : 0

Contre : 0

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité des votants.

Tarif de l'adhésion 2022

La présidente soumet aux votes l'augmentation des tarifs de l'adhésion.

Lors du débat, les éléments suivants ont été avancés :

- Pas de modification de tarif pr les étudiants : 10€
- Augmentation pour les – de 65 ans de 2€ = 22€ (au lieu de 20€)
- Seuil sénior fixé antérieurement à 70 ans ramené à 65 ans : 15€ (au lieu de 10€).

Pour : 28

Abstentions : 0

Contre : 0

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité des votants.

Orientations de l'année 2022

Lors du débat, les éléments suivants ont été avancés :

Beaux projets, belles perspectives.

Pour : 28

Abstentions : 0

Contre : 0

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité des votants.

Compte d'exercice 2021

Lors du débat, les éléments suivants ont été avancés :

il est relevé que les manifestations sont déficitaires : seul le pôle restauration assure les recettes.

Choix pour 2021 d'offrir des manifestations gratuites et le transport gratuit pour aller au théâtre à Paris.

A mettre en perspective l'absence de subvention du PNR de 3000€.

Il est rappelé qu'une association n'a pas vocation à faire des bénéfices.

Le solde du compte ainsi qu'une gestion vigilante et responsable nous l'ont permis pour 2021.

Les options seront peut-être différentes pr 2022 (paiement du transport pr la sortie, droit d'entrée pour le spectacle de cirque).

Pour : 28

Abstentions : 0

Contre : 0

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité des votants.

Budget prévisionnel 2022

Lors du débat, les éléments suivants ont été avancés : Néant

Pour : 28

Abstentions : 0

Contre : 0

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité des votants.

Questions diverses : Néant

Election des membres au Conseil d'Administration :

Conformément à l'article 11 des statuts, les membres du conseil d'administration sont élus pour 3 ans.

Sont reconduites dans leur mandat d'administratrice pour leur 2^{ème} année, de leur 1er mandat :

- Mme FRAISSE Katy
- Mme GIRARD Marie
- Mme MOSER Annie

Se présentent aux suffrages de l'Assemblée Générale pour leur réélection à un 3^{ème} mandat
(Lettres de candidatures annexées au PV de l'AGO)

- Mme ABGRALL-LEVY Martine
Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : Unanimité
- Mme GUILOINEAU Yolande
Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : Unanimité

Nous portons à la connaissance de l'assemblée les démissions de leurs postes d'administratrices :

- Mme DROUIN Edith,
- Mme MARTINET Maud,
- Mme PAULET Jocelyne.

Se présente aux suffrages de l'Assemblée Générale pour entrer au CA

(Lettre de candidature annexée au P.V. de l'AGO)

- Mme CORBEAU Aline
Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : Unanimité

Membres du bureau

L'article 9 des statuts précise que les membres du bureau sont élus par les membres du CA pour une durée de 3 ans.

Arrivés à leur terme, les postes de président et secrétaire tenus respectivement par Mme Guiloineau et Mme Abgrall-Levy sont donc vacants. Elles renouvellent leur candidature à ces mêmes postes.

Mme Paulet, démissionnaire, Mme Corbeau propose sa candidature au poste de trésorière.

3 postes à pourvoir. Les membres du CA procèdent à l'élection des membres du bureau :

- Présidente : Mme Guiloineau Yolande (1^{ère} année du 3^{ème} mandat)
Pour : 6 Abstentions : 0 Contre : 0
- Secrétaire : Mme Abgrall-Levy Martine (1^{ère} année du 3^{ème} mandat)
Pour : 6 Abstentions : 0 Contre : 0
- Trésorière : Mme Corbeau Aline (1^{ère} année du 1^{er} mandat)
Pour : 6 Abstentions : 0 Contre : 0

A l'issue des votes, la présidente en exercice présente aux participants de l'Assemblée Générale, la nouvelle composition du conseil d'administration :

Présidente : Mme Guiloinéau Yolande
Secrétaire : Mme Abgrall-Levy Martine
Trésorière : Mme Corbeau Aline
Trésorière adjointe : Mme Girard Marie
Administratrices :

- . Mme Fraisse Katy
- . Mme Moser Annie

(Cf liste consolidée des membres du CA).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21H30

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et la Secrétaire de séance.

A Frémainville, le 29 janvier 2022

La Présidente de séance
Y. GUILOINEAU

La Secrétaire de séance
M. ABGRALL-LEVY